



Les Amis du Vieux L'Haÿ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION N°6

1^{er} semestre 1998

Association loi 1901

Membre de la Maison des associations et de la Culture de L'Haÿ-les-Roses

L'AFFAIRE DES AQUEDUCS ROMAIN ET MÉDICIS A PARIS

Les aqueducs (1) romain et Médicis traversent entièrement notre commune du sud au nord. Ils constituent un témoignage important du passé de la région. Les adhérents de la première heure de notre association se souviennent que l'une des premières actions de celle-ci, en 1986-87, a été de soutenir vigoureusement les démarches menées avec persévérance par Patrick Delepaut, président de la société historique et archéologique de Rungis, pour obtenir le classement à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de la partie banlieue de l'aqueduc Médicis. Cette lutte fut couronnée de succès. Il nous est apparu que les problèmes liés à la partie finale, parisienne, de cet aqueduc (et de l'aqueduc romain) constituaient une suite presque prévisible à notre action passée et qu'il convenait d'en informer nos lecteurs, tout en leur rappelant ce que sont les aqueducs en cause.

L'aqueduc romain (ou "de Lutèce")

Lorsque les romains conquièrent la Gaule, Lutèce existait depuis des siècles, retranchée dans l'île de la Cité. Noeud de voies de communication, elle connut sous l'impulsion de Rome un développement important et déborda bientôt sur les deux rives de la Seine.

L'alimentation en eau de ces extensions posa un problème, surtout pour la rive gauche, pauvre en puits, et où l'on projetait d'installer des thermes. Après recherches, les ingénieurs gallo-romains décidèrent la captation des sources existant en assez grand nombre sur le plateau de Longboyau entre Seine, Orge, Yvette et Bièvre. Ces sources furent collectées par des canalisations dans un "carré des eaux" à Wissous, qui existe toujours, mais sous 3 mètres de terre dans une propriété privée.

De ce carré partait l'aqueduc, long de 15 kilomètres environ, qui aboutissait aux thermes de Cluny. C'était un petit canal en béton d'une profondeur de 45 à 60 cm, recouvert de dalles en pierre.

Enterré à faible profondeur, il suivait les courbes de niveau avec une pente régulière de 45 cm par kilomètre. D'une étanchéité parfaite, il avait un débit évalué à 1000 m³ d'eau par jour.

Les invasions barbares entraînaient un défaut d'entretien et son envasement. Il est probable que des ruptures finirent par se produire. Vers le VI^e siècle, il ne servait plus à rien. Seule sa partie aérienne est restée visible jusqu'à l'ère moderne : c'était son pont-aqueduc qui traversait à Arcueil la vallée de la Bièvre en son point le plus étroit. Il n'en reste aujourd'hui que deux piles ruinées.

Sa partie souterraine tomba dans l'oubli pendant plus de dix siècles. Mais elle fut à nouveau repérée à partir du XVII^e siècle en plusieurs endroits par la mise à jour fortuite de petits tronçons. L'un des plus grands fut retrouvé en 1906 à l'Haÿ où M. Gravereaux déterra la rigole bétonnée sur plusieurs mètres. Le rapprochement des différentes trouvailles permit de reconstituer avec un minimum d'approximation le tracé complet de l'ouvrage jusqu'au Quartier Latin à Paris.

Malheureusement, les segments qui avaient été découverts furent enterrés à nouveau ou, le plus souvent, détruits. Un petit fragment, symbolique, fut déposé au musée Carnavalet à Paris.

De l'aqueduc romain à l'aqueduc Médicis.

Paris souffrait toujours de manque d'eau. On a calculé qu'au début du XVI^e siècle, chaque parisien ne disposait guère en moyenne que d'un peu plus d'un litre d'eau "valable" par jour, avec bien sûr les disparités que l'on devine... La mise à jour imprévue dans le quartier des Ecoles de tronçons de l'aqueduc de Lutèce remit en mémoire l'existence de cet ouvrage. Henri IV envisagea alors de rétablir l'antique canalisation. Sa mort arrêta les études amorcées, mais celles-ci furent reprises à l'instigation de sa veuve, Marie de Médicis. Celle-ci se souciait sans doute moins de l'alimentation de quelques fontaines publiques que de l'approvisionnement en eau de son palais du Luxembourg dont la construction allait commencer.

Il apparut que l'on ne pourrait pas remettre en service l'aqueduc romain. Il fallait donc en construire un nouveau qui suivrait approximativement le tracé rationnel de l'ancien. Le marché fut passé avec Jean Coingt, maître maçon, pour 460 000 livres, financées par une taxe sur.. les vins !

Le 17 juillet 1613, le jeune roi Louis XIII, âgé de 12 ans, vint poser en grande pompe la première pierre du grand regard de Rungis. C'est néanmoins Marie de Médicis, alors régente du royaume et à l'apogée de sa toute-puissance, qui devait laisser son nom attaché à l'entreprise.

Les travaux, menés par 600 ouvriers, durèrent 10 ans au lieu de 3 initialement prévus et le coût s'éleva en définitive à 850 000 livres, presque le double du devis primitif.

Caractéristiques du Médicis.

Le point de départ de l'aqueduc est un "carré des eaux" implanté cette fois à Rungis, où un ensemble de galeries recueille les eaux provenant du plateau Gravereaux d'Orly et de Morangis. Le regard NÂ°1 qui jouxte le carré marque le départ de la canalisation enterrée. Celle-ci est constituée d'une galerie en meulière solidement maçonnée, renforcée tous les 4 mètres d'un chaînage en pierre de taille. Elle est voûtée en plein-cintre, large d'un mètre et d'une hauteur de 1,80m en moyenne à partir du fond de l'eau, qui coule dans une "cunette" de 0,40m de profondeur. Cette dernière est

bordée par deux banquettes (ou petits trottoirs) permettant aux agents d'entretien de progresser, assez souvent courbés. Les "Amis du Vieux L'Haÿ" ont organisé plusieurs visites de l'ouvrage dans notre secteur (bottes recommandées).

L'aqueduc, dans sa totalité, est long d'environ 13 kilomètres, dont 10 en banlieue. De petites sources viennent dans la première partie du parcours joindre leurs eaux à celles de Rungis. Il est jalonné de 27 regards, espacés les uns des autres de 500 mètres en moyenne, pour aérer les eaux et permettre l'entretien ; 20 se trouvent en banlieue et 7 dans le Paris actuel (ce dernier chiffre réduit de nos jours, nous le verrons plus loin). On trouve aussi ça et là des bornes en pierre marquées V. D. P. (Ville de Paris). Il en subsiste une à L'Haÿ rue Bronzac. Elles signalaient l'existence de bouches de contrôle, aujourd'hui disparues.

L'ouvrage traverse la vallée de la Bièvre à Arcueil par un pont-aqueduc de 379 mètres de long, élevé au même endroit que celui des romains. En pierre de taille, il est d'une robustesse qui s'est avérée providentielle lorsqu'en 1868 il s'est agi de faire traverser la vallée à un troisième aqueduc, celui des eaux de la Vanne : l'ingénieur Belgrand s'est alors servi des 7 contreforts du Médicis comme support de son pont aqueduc en meulière.

L'aqueduc Médicis aboutit à Paris entre Denfert et Port-Royal au château d'eau de l'Observatoire, dit encore "Maison du fontainier" avec un bassin de réception d'où se détachaient à l'origine les tuyaux en plomb conduisant les eaux dans différentes directions.

Le débit de l'aqueduc a pu être évalué dans les siècles passés entre 800 à 1000m³ par jour. C'était peu pour le grand nombre de parties prenantes : le palais du Luxembourg, ses jardins et ses bassins, 16 fontaines publiques et plusieurs centaines de concessionnaires payants ou surtout "à titre gracieux". Ce qui aggravait encore la situation, c'est que nombre de soutirages clandestins étaient pratiqués en banlieue dans les regards grâce notamment à de fausses clefs. Les bénéficiaires de ces pratiques finissaient d'ailleurs par considérer qu'ils avaient acquis, au fil des ans, un droit légitime. C'est ainsi qu'à L'Haÿ, un de nos concitoyens de haute lignée, le duc de Charost (prédécesseur de l'orfèvre Auguste à l'emplacement du parc de la roseraie) protesta avec véhémence en 1784 parce que l'on contestait son prétendu droit à puiser de l'eau sans vergogne dans le regard VIII (sur l'actuel parking de la sous-préfecture).

Déclin de l'ouvrage et menaces pour son devenir.

De nouvelles et importantes arrivées d'eau furent établies pour Paris sous le 1^{er} Empire, ce qui réduisit considérablement le rôle de l'aqueduc Médicis.

Au milieu du XIX^e siècle, l'ouverture de l'avenue Reille dans le XIV^e arrondissement mit à découvert et coupa la canalisation. Dès lors, les eaux de Rungis se bornèrent à alimenter, en amont de la coupure, le petit lac du parc Montsouris. L'urbanisation croissante, par ailleurs, perturba de plus en plus le cours des sources dans la région d'Orly et de Rungis. L'aqueduc ne transporte plus guère de nos jours que quelques dizaines de mètres cubes d'eau par jour.

Bien qu'il soit dans un état de conservation presque parfait, la ville de Paris fit savoir dans les années 1980 qu'elle ne voulait plus entretenir cet ouvrage "qui n'apportait plus d'eau potable aux parisiens". Elle envisageait de le céder par tronçons, aux communes traversées ou aux riverains. C'était programmer une destruction plus ou moins rapide. Plusieurs associations, dont la nôtre, se mobilisèrent alors pour le faire inscrire à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

afin de le placer sous un régime juridique spécial garantissant sa sauvegarde. Comme nous l'avons dit plus haut, l'opération réussit.

Cette inscription ne concerne que la partie visible, c'est à dire les regards, dont certains sont très beaux, comme le N°III qui se dresse à Fresnes près de "Castorama". Toutefois, la protection d'un ouvrage classé s'étend à un périmètre de 500 mètres. Les regards étant espacés de cette distance assurent de ce fait la sauvegarde de la canalisation qui les relie.

La partie du Médicis à l'intérieur de Paris sans protection.

Pour la partie parisienne, un seul point est classé : le regard terminal portant le N°XXVII, dit "la Maison du fontainier" dont nous avons parlé. C'est un petit pavillon de pur style Louis XIII, construit de 1619 à 1623, inscrit à l'Inventaire en 1980 et classé Monument Historique en 1994. Certains "Amis du Vieux L'Haÿ" se souviendront, qu'ils ont visité il y a quelques années cet édifice, inclus dans la propriété d'une communauté religieuse qui s'occupe d'handicapés.

A part cela, 2 regards seulement sont encore visibles. Tout le reste de l'ouvrage "à sec" soit environ 3 kilomètres, coupé en de multiples tronçons, est enfoui, comme l'aqueduc romain, sous les habitations et de nombreuses voies publiques. Mais l'opération "réveil de la Belle au Bois Dormant" va se produire...

Une fraction des deux aqueducs sort de terre à Paris :

Depuis la création de la ligne de Sceaux (1845..) les banlieusards arrivant à Denfert voyaient sur leur droite une vaste zone comportant des voies de garage et des hangars. Dans les derniers mois de 1995, subitement, les rames garées disparaissent et les hangars sont mis à terre. Quelques mois plus tard, des pelleteuses se mettent à retirer d'énormes quantités de terre. Fin Mars 1996, la presse signale : "Près de Denfert, les restes parisiens de l'aqueduc Médicis sont mis à jour sur 300 mètres. Un regard (N°XXIII) est repéré". En juillet, une nouvelle information tombe : "l'aqueduc romain, en parfait état, a été exhumé sur 300 mètres" (du jamais vu, infiniment plus que la fouille de Gravereaux de 1906 !)

Est-ce à dire que les travaux entrepris au bulldozer avaient un caractère archéologique ? Pour sûr que non. On peut même dire que les découvertes opérées ont été une catastrophe pour les responsables du chantier.. Nous allons reprendre l'affaire à son début et tâcher de suivre les méandres de ses rebondissements.

Le point de départ se situe en décembre 1994. Le conseil municipal de Paris vote la création d'une ZAC (zone d'aménagement) concerté "Alesia-Montsouris" de 6 hectares sur la plate-forme Denfert de la RATP. Il est prévu d'y implanter 1000 logements, des bureaux, des commerces et des équipements collectifs dont un square. L'aménageur désigné pour l'infra-structure est la SADM, filiale de la RATP. Quelques semaines après cette décision, la "Commission du Vieux Paris", émanation de la municipalité parisienne (elle est présidée par le maire) alerte le service régional de l'Archéologie (service d'Etat) : il est très probable que lors des travaux on découvrira des restes des aqueducs romain et Médicis.

Les formalités d'usage pour une ZAC se déroulent en 1995. Dans une "étude d'impact" la SADM évoque brièvement la possibilité d'une mise à jour de l'aqueduc romain, mais elle oublie totalement le Médicis. Lors de l'enquête publique, plusieurs associations parisiennes rappellent que la reconstitution sur plan du parcours des deux aqueducs indique à coup sûr que ceux-ci traversent le site, et qu'il conviendra de les conserver.

Le 2 mai 1995, la SADM (maître d'ouvrage), le service régional de l'Archéologie (représentant le ministre de la culture) et l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales) concluent une "convention" plutôt bâclée : elle prévoit qu'après l'ouverture des travaux, une surveillance de 20 jours (!) pourra être exercée par un archéologue (un seul, alors que la zone fait 6 hectares), et que si l'aqueduc romain est en bon état on pourra en mettre en valeur un tronçon de deux mètres (sic). Le Médicis est encore une fois passé sous silence.

C'est une levée de boucliers dans les associations. Celles-ci sont, entre autres : Paris Oxygène, SOS Paris, Paris Historique, l'OCRA (spéléologie) et des associations de quartier. Elles dénoncent le caractère scandaleux d'une telle "convention" signée avant même qu'une reconnaissance approfondie ait été opérée" sur le terrain sans l'avis de toutes les parties intéressées à la conservation du patrimoine. Elles demandent l'inscription d'urgence à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques" de la partie parisienne du Médicis comme l'a été la partie banlieue.

En janvier 1996, l'association Paris Oxygène introduit un référé devant le tribunal administratif pour demander qu'une reconnaissance sérieuse du Médicis soit opérée avant tout bouleversement du terrain. Mais en attendant, fin mars 1996, les travaux de terrassement commencent.

A deux doigts de l'irréparable.

La demande d'inscription à "l'Inventaire" est rejetée le 4 avril par la conservation régionale des Monuments Historiques (Ministère de la Culture) au motif que les aqueducs font partie du sous-sol et ne la concernent pas.

L'affaire est renvoyée devant la conservation régionale de l'Archéologie, qui considère que le Médicis ne relève pas de son ressort "car il n'est pas assez vieux". Pour l'aqueduc romain, ladite conservation a signé la "convention" qui prévoit une sauvegarde de deux mètres et pour elle le problème est réglé.

Dans l'opacité de cet épisode ubuesque, une petite lueur toutefois : la Commission du Vieux Paris, peu après, fait savoir qu'elle souhaite unanimement la conservation des deux aqueducs. Il ne s'agit que d'un organe consultatif de la ville, mais ses avis font autorité.

Sur le terrain, l'aqueduc Médicis a été le premier repéré. Les pelleteuses le détournent. Revenant un peu sur son attitude négative à l'égard de cet ouvrage, le ministère de la culture demande une protection matérielle, mais momentanée, des vestiges. On laisse dessus une couche de terre sur laquelle le regard XXIII forme une bosse.

En juillet, l'aqueduc romain, situé un peu plus bas que le Médicis est à son tour entièrement mis à jour sur 300 mètres. C'est à ce moment qu'intervient, pendant 20 jours, l'archéologue qui avait été prévu pour ce seul ouvrage.

Sitôt qu'il a tourné les talons, les pelleteuses s'empresstent de percer dans l'ouvrage une brèche de 5,50 m pour permettre le passage des camions. Ceux-ci évoluent aussi au dessus du Médicis. On constatera, après, qu'ils ont occasionné des fissures dans le regard XIII que l'on retrouvera en triste état...

Une demande d'arrêt des travaux est déposée par Paris Oxygène devant le tribunal administratif. La requête sera ultérieurement rejetée, comme la précédente d'ailleurs.

Le 11 septembre, dans l'émission télévisée "La Marche du Siècle" de J.M. Cavada, consacrée ce jour là à la journée du patrimoine, un responsable de l'Association OCRA non invité surgit inopinément devant le ministre de la culture, M.Douste-Blazy, lui rappelle le problème des aqueducs parisiens et lui arrache la promesse d'une audience -qui toutefois n'aura jamais lieu -

Le 13 Septembre, le maire de Paris se déplace en personne sur le site de la ZAC. Il émet aussitôt le voeu que les deux aqueducs soient conservés au maximum. Il préconise à cet effet la formation d'une commission qui devra grouper autour de l'aménageur (la SADM) des techniciens de la ville, des représentants du ministère de la culture, ainsi que de la commission du

Vieux Paris. Cette dernière sera animée par Michel Fleury, "l'inventeur" du Louvre Philippe Auguste souterrain. Des échanges permanents seront établis avec les associations concernées. C'est enfin un sérieux pas en avant.

Dernières vicissitudes

Une commission est toujours lente à se mettre en place, et sur le terrain rien ne s'arrange. Les travaux un moment suspendus, reprennent le 24 septembre. Les aqueducs, conçus pour être enterrés sont en surélévation dans une position précaire, sur le terrain dégagé pour la ZAC. Les pelleteuses les ébrèchent en différents endroits. L'association Paris Oxygène attaque *au pénal* pour destruction du Patrimoine. Elle sera déboutée pour "incompétence du tribunal"

Dans le même temps, le ministre de la Culture, toujours décidé à faire largement la part du feu, s'en tient à la pseudo-convention du 2 mai 1995 et écrit à des intervenants : *"La prise en compte du patrimoine archéologique dans les travaux affectant le sous-sol... ne saurait conduire à la conservation systématique des vestiges mis au jour, sauf à figer à peu près complètement la quasi-totalité des établissements humains en ville ou hors des villes. Dans le cas d'espèce l'étude archéologique des vestiges des deux aqueducs auxquels vous vous intéressez a permis d'en acquérir une connaissance complète "*.

Ces propos sont, bien entendu, vigoureusement critiqués par les associations, qui distribuent des tracts, font signer des pétitions et organisent une grande réunion publique où est évoqué l'exemple de l'Hôtel de Ville de Cologne, en Allemagne. Celui-ci a été reconstruit sur un site où ont été mis au jour 600 mètres d'aqueduc romain qui ont été conservés en sous-sol et sont visitables.

Le 20 novembre 1996, nouveau coup de théâtre : l'avocat de l'une des associations, professeur des facultés de Droit, soulève une question juridique : selon lui, l'aqueduc Médicis n'appartient pas à la ville de Paris, mais à l'Etat car le palais du Luxembourg qu'il approvisionnait principalement fait toujours partie du domaine public de l'Etat... Cette intervention vise à responsabiliser un peu plus le ministre de la Culture. Elle s'accompagne d'un nouveau recours devant le tribunal administratif.

Une telle prise de position est à double tranchant, dans la mesure où elle pourrait faire écarteler la ville du débat. Or, précisément, au sein du groupe de travail qui s'est mis en place et qui est présidé par le maire du XIV^e arrondissement, la Ville joue un rôle moteur qui s'avère positif.

La sortie du tunnel.

Le représentant de la Commission du Vieux Paris s'efforce de faire avancer les choses. Maintes réunions ont lieu, certaines très orageuses. La SADM pour ne pas avoir à reprendre ses plans, entend cantonner au square prévu la sauvegarde de quelques tronçons. Certains pensent à un déplacement des aqueducs. Les associations et le Vieux Paris tiennent bon pour une présentation "in situ". Les associations, adressent une requête au Président de la République.

Les demandes de financement, à ce jour, n'ont pas encore abouti, pas plus que le recours du professeur de Droit. Mais enfin, au terme d'une année de travail, la Commission aboutit à un accord, et le maire de Paris, dans un communiqué officiel du 19 septembre 1997 en fait connaître la teneur ainsi que ses propres décisions : les vestiges archéologiques seront maintenus sur place, non seulement dans les espaces publics (notamment le square) mais aussi dans plusieurs programmes de construction privés. Seront conservés 120 mètres de l'aqueduc romain et 133 mètres de l'aqueduc Médicis, "qui seront rendus visibles ou accessibles aux spécialistes".

Par ailleurs, 98 mètres du romain et 88 mètres du Médicis seront conservés en pleine terre dans leur état original. Un tronçon de 16 mètres du Médicis sera présenté au public dans le grand hall d'entrée d'un nouvel accès prévu pour la station du RER "Cité Universitaire" et ouvert avenue Reille. Le regard N°XXIII du Médicis sera reconstitué, car il est très abîmé. Enfin, des bornes et des dispositifs architecturaux en surface rappelleront le passage des ouvrages. Une bonne partie des aqueducs parisiens semble donc sauvée, mais au terme de quelles péripéties !... Encore une fois, la combativité des amoureux des vestiges du passé l'a emporté. Il reste à souhaiter que les prescriptions annoncées soient intégralement respectées et que notre association puisse, dans quelques années organiser une visite de ce morceau de Patrimoine, complément de celui que nous avons contribué à sauvegarder dans notre banlieue.

Georges MASSIOT
Les Amis du Vieux L'Haÿ

(1) Aqueduc vient du latin aqua, eau et ductus, conduite. Ce mot s'applique à tout canal souterrain comme aérien, destiné à capter et à conduire l'eau d'un lieu à un autre. C'est à tort qu'il est souvent employé uniquement pour désigner un "pont-aqueduc" tel celui d'Arcueil.